

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 24 janvier 2020

L'an deux mille vingt

Et le vingt-quatre janvier à 20 heures 30

Date de la convocation : 17/01/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Laurent BERNAT, Philippe DOMENGE, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Jean-François ROUSSET, Naudy ROUX

Absent(e) s excusé (e)s : Elodie ALINAT, Adeline BOUDOU-THERON, Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Sandrine FAVRE

Procuration : Elodie ALINAT à Viviane RAMONDENC

Secrétaire de séance : Viviane RAMONDENC

Objet de la délibération n°07-2020

Comité de pilotage PLUI : désignation des représentants de Montlaur

Vu la délibération en date du 26 juillet 2018 de la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier prescrivant l'élaboration d'un PLUI

Considérant qu'il convient qu'un membre titulaire et un membre suppléant compose pour la commune le Comité de Pilotage (COFIL) PLUI

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- M. RIVEMALE Patrick comme membre titulaire du COFIL PLUI
- Mme RAMONDENC Viviane comme membre suppléante du COFIL PLUI

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

